

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Lorraine

22 FEV. 2012

INos réf. : LM- 11/498

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ LOCAL D'INFORMATION ET
DE CONCERTATION DE L'ENTREPRISE SODETAL
du 15 décembre 2011 à TRONVILLE-EN-BARROIS**

La réunion du comité local d'information et de concertation de l'entreprise SODETAL à Tronville-en-Barrois s'est tenue le 15 décembre 2011 sous la présidence de Mme COURCOUL- PETOT, Secrétaire Générale de la Préfecture de la Meuse, représentant Madame le Préfet de la Meuse.

I / PARTICIPANTS A LA REUNION DU CLIC :

Les personnes suivantes ont assisté au CLIC :

Le Collège Administration	NOM :
Préfet	Mme COURCOUL- PETOT, Secrétaire Générale de la Préfecture de la Meuse
Inspection des Installations Classées	Monsieur Mohamed KHEDJOUT, Adjoint au Chef d'UT de Meurthe et Moselle et Meuse
DD SIS	Commandant Serge MALLARET
DDT	Monsieur Franck ROLLIN
DIREECTE	<i>absent</i>
Protection Civile	Monsieur Philippe CHARLIER
Le Collège Collectivités Territoriales :	NOM :
TRONVILLE EN BARROIS	Monsieur Jacky PAUL, Maire
VELAINES	Monsieur Patrice ROUYER, Adjoint au Maire
NANCOIS SUR ORNAIN	Monsieur MATHIEU , Maire
Conseil Général	<i>absent</i>
Le Collège Exploitant :	NOM :
Directeur	Monsieur JEANNON
Responsable Sécurité Environnement	Monsieur VEUTIN
Responsable chargé de sécurité	Monsieur AUBRIET
Le Collège Riverains :	NOM :
RHOVYL	<i>absent</i>
ADECO	Monsieur Daniel LEROY, Président de l'ADECO
Riverains	Monsieur KLEIN <i>absent</i>
Riverains	Monsieur CHRADER <i>absent</i>
VNF	<i>absent</i>
Le Collège Salarés :	NOM :
Secrétaire CHSCT	Monsieur Antonio ANDRADE
Membre CHSCT	Monsieur ZENGIN
Autres Personnes :	NOM :
Préfecture DLPR - BUPE	Monsieur Vassili CZORNY Chef de Bureau
SODETAL	Monsieur DAWO Michel , Services Généraux
DREAL Lorraine	Monsieur Lucien MEYER, Chef du Pôle de BAR LE DUC
Unité Territoriale de Meurthe-et-Moselle et de Meuse	

II / ORDRE DU JOUR :

- Accueil par le président du CLIC. Approbation du compte rendu de la dernière réunion du CLIC.
- Renouvellement du président du CLIC
- Rappel des principes du PPRT approuvé (cartographie, règlement et recommandations).
- Présentation des actions menées par l'inspection des installations classées (DREAL) sur la période 2009 – 2011.
- Présentation par l'exploitant des actions de maîtrise et de réduction des risques années 2009 - 2011
- Points divers
- Points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

III / ECHANGES :

Après avoir remercié les participants de leur présence, **Madame COURCOUL-PETOT, Président du CLIC**, rappelle l'ordre du jour du CLIC.

Après l'approbation du compte rendu de la dernière réunion du 2 juillet 2009, elle sollicite l'avis des membres sur le renouvellement de la présidence du CLIC en suggérant que ce soit le représentant du Préfet qui assure cette tâche.

Aucun membre du CLIC n'émettant d'objection, il est acté que la présidence du CLIC reste assurée par le représentant du Préfet.

M. MEYER présente rapidement la démarche qui a conduit à l'approbation du PPRT SODETAL en précisant le contenu de ce dernier à savoir :

- la cartographie avec le zonage
- le règlement
- et les recommandations.

M. LEROY signale que, pour ce qui concerne les recommandations relatives aux usagers du canal et de la voie verte (ancien chemin de halage) les plots d'amarrage de péniche situés derrière l'usine sont toujours en place et qu'il n'y a pas de signalisation au niveau de la voie verte sur les arrêts.

M KHEDJOUT précise que les mesures préconisées par les recommandations du PPRT peuvent s'étaler parfois sur 5 ans après l'approbation du PPRT, ceci dit la question mérite d'être posée à VNF et au conseil général.

Madame COURCOUL-PETOT estime pertinent de demander à VNF et au Conseil général de la Meuse de prendre les mesures adéquates.

M. MEYER enchaîne ensuite avec la présentation des actions menées par l'inspection des installations classées vis-à-vis de cet établissement de 2009 à 2011 en rappelant d'une part, les actions administratives menées et d'autre part les contrôles effectués sur site. Il apporte les précisions suivantes :

Pour mémoire l'usine, visée par la Directive SEVESO 2 ET LA DIRECTIVE IPPC, est réglementée par les arrêtés préfectoraux suivants :

- Arrêté complémentaire n°2009-1207 du 17 juin 2009 fixant des MMR et clôturant l'étude des dangers.
- Arrêté complémentaire n°2010-1973 du 31 août 2010 fixant des prescriptions complémentaires et clôturant l'instruction du bilan de fonctionnement décennal (BDF).
- Arrêté préfectoral n° 2010-0843 du 3 mai 2010 imposant l'action recherche de substances dangereuses dans l'eau (RSDE).
- Arrêté préfectoral n° 2010-1285 du 30 juin 2010 portant approbation du PPRT

Les contrôles effectués entre 2009 et 2011 se répartissent ainsi :

- Visite d'inspection du SGS du 15 octobre 2009
 - Exercice PPI du 12 mai 2010 avec la protection civile
 - Visite d'inspection du SGS en date du 4 novembre 2010
 - Visite d'inspection du 25 mai 2011 portant sur recollement partiel de l'AP n°2010-1973 du 31 août 2010
 - Visite d'inspection du SGS en date du 14 septembre 2011 et exercice inopiné POI
 - Contrôles inopinés sur les effluents aqueux en sortie de station d'épuration : 9 et 10 juin 2010 et 19 et 20 octobre 2011 par l'IRH.
- Rapport systématique au Préfet et lettre à l'exploitant
 - La visite du 25 mai 2011 a donné lieu à une mise en demeure pour le traitement des vapeurs de bains cyanurés

M. LEROY demande des précisions sur les résultats d'analyse de l'action RSDE

M KHEDJOUT précise que l'action est réalisée et que le rapport de synthèse est actuellement en cours d'instruction au service de prévention des risques de la DREAL Lorraine à Metz à METZ.

Madame COURCOUL-PETOT rappelle l'importance des exercices menés (POI et PPI) notamment pour tester les mesures prévues dans ces plans.

M. VEUTIN, responsable sécurité environnement de la société SODETAL, présente les actions menées par la société SODETAL en matière de MMR (mesures de maîtrise des risques) dans son établissement de Tronville-en-Barrois entre 2009 et 2011. Elles visent les actions suivantes :

- rappel des exercices POI
- déplacement local ARI
- renforcement du poste de garde
- mise en place de l'action vieillissement des installations
- mise en conformité foudre
- initiation démarche qualité ISO 14001.

M le Maire de Nançois sur Omain, tout en soulignant la multiplicité des alertes qui parviennent aux Maires, souligne l'évolution favorable du dossier de la future RN 135 par rapport aux risques présentés par RHOVYL et SODETAL.

Madame COURCOUL-PETOT précise que les modifications apportées au tracé de la future RN 135 ont été permises par la mise en œuvre d'une approche globalisée du dossier dans le cadre de la réforme administrative territoriale.

Aucun autre point divers n'étant soulevé elle demande à l'inspection les points à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CLIC.

M. MEYER rappelle que de manière réglementaire les deux thématiques suivantes seront à l'ordre du jour :

- bilan des MMR par l'exploitant
- présentation des actions de l'inspection.

M KHEDJOUT et **M ROLLIN** proposent d'ajouter respectivement les deux points suivants :

- point sur l'action vieillissement des installations.
- avancement du dossier RN 135.

Les questions étant épuisées, **Madame COURCOUL-PETOT**, Président du CLIC clôt la séance vers 16h30 en demandant à l'inspection des installations classées de veiller au respect de la fréquence annuelle des réunions du CLIC tel que prévue réglementairement par le code de l'environnement.

Le président du CLIC



Madame COURCOUL-PETOT

PROJET